

## PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'emploi
- Aucune condition de diplôme exigée
- Etre âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation d'aide-soignant

## COÛT DE LA FORMATION

Formation subventionnée par le Conseil Régional d'Ile-de-France

## CONTACT

*Renseignements et téléchargement de la fiche d'inscription sur le site internet : [www.ifits.fr](http://www.ifits.fr)*

*Pour toute autre demande, adressez un mail à : [moocas@ifits.fr](mailto:moocas@ifits.fr)*



**Clôture des inscriptions : 22 mai 2017**



### « Préparation aux épreuves du concours d'entrée en Institut de formation d'Aide-soignant »

.....  
**Cours en ligne (MOOC\*) avec tutorat  
individualisé**

**Formation subventionnée  
par le Conseil Régional d'Ile-de-France  
à l'attention des candidats demandeurs d'emploi devant  
passer l'ensemble des épreuves du concours (écrit et oral).**

\* Massive Open Online Courses

**Institut de Formation Interhospitalier  
Théodore Simon  
3, avenue Jean Jaurès  
93331 NEUILLY S/MARNE CEDEX**

En partenariat avec l'Unf3s (Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport), l'IFITS (Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon) met en œuvre un MOOC (Massive Open Online Courses) de préparation aux épreuves du concours aide-soignant avec un tutorat en ligne individualisé.

## FINALITES DE LA FORMATION

- Favoriser la réussite au concours d'entrée en IFAS de demandeurs d'emploi sans condition de diplôme
- Accéder à une formation qualifiante de niveau 5 et à un métier durable dans le champ de la santé

## CONTEXTE

Conformément à l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, le concours d'entrée comporte :

**Une épreuve écrite\*** d'admissibilité (2 h) comprenant 2 parties :

a) A partir d'un texte de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit :

- dégager les idées principales du texte
- commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette partie a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

b) Une série de dix questions à réponse courte :

- 5 questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine
- 3 questions portant sur les quatre opérations numériques de base
- 2 questions d'exercices mathématiques de conversion

Cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques

**Une épreuve orale** d'admission (30 min) comprenant :

- Une présentation d'un exposé à partir d'un thème du domaine sanitaire et social
- Une discussion avec le jury sur les aspects professionnels et les motivations

### \* Attention - les candidats titulaires :

- ☞ d'un titre ou diplôme français de niveau IV au minimum
  - ☞ d'un titre ou diplôme français du secteur sanitaire ou social de niveau V au minimum
  - ☞ d'un titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- sont dispensés de l'épreuve écrite**

## OBJECTIFS

- ☞ Obtenir le niveau académique requis pour réussir le concours d'entrée
- ☞ Entraîner individuellement chaque candidat à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale du concours
- ☞ Accompagner chaque candidat dans sa progression par un tutorat individualisé
- ☞ Développer l'agilité numérique des candidats

## CONTENU

- Présentation détaillée des attendus de chaque épreuve du concours
- Apports méthodologiques pour l'écrit et l'oral
- Cours théoriques relatifs aux thématiques en lien avec la nature des épreuves écrites, enregistrés sous forme audio et/ou vidéo (culture générale, biologie et mathématiques)
- Tests de connaissances avec leurs corrections
- Sujets type concours avec leurs corrections

## ORGANISATION

Un dispositif pédagogique innovant ouvert de **fin mars à fin décembre 2017**

1. Un accès à une plateforme numérique comprenant des cours sonorisés et des exercices type concours soutenus par des vidéos et des diapositives sonorisées
2. Un tutorat individualisé hebdomadaire, en ligne, par messagerie, par téléphone et/ou par Skype (total 40h)
3. Trois séances en présentiel pour apprendre à utiliser la plateforme, rencontrer les tuteurs et être mis en situation réelle d'examen
4. Un carnet de tutorat numérique pour tracer le suivi pédagogique, l'assiduité et la progression du candidat

## INTERVENANTS

Des tuteurs-formateurs (infirmiers ou expérimentés dans la préparation au concours Aide-Soignant) pour le tutorat individualisé